

CHÉQUIER INFLATION

Offert par la Municipalité de Pecquencourt.

LETTRE DU MAIRE

L'ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ SE POURSUIT

Pecquencourtoises,
Pecquencourtois,

Face à un contexte économique toujours incertain, votre Municipalité est plus que jamais consciente des difficultés que beaucoup d'entre vous continuent de rencontrer. C'est pourquoi nous souhaitons réaffirmer notre engagement à vos côtés, à l'approche des fêtes de fin d'année, en lançant une nouvelle opération « Coup de Pouce » pour l'ensemble des foyers de Pecquencourt.



UN NOUVEAU CHÉQUIER DE 100 € PAR FOYER, SANS CONDITION DE REVENUS

Après l'attribution de deux précédents chéquiers inflation en 2023, ayant permis à plus de 2 300 foyers de bénéficier d'une double aide de 75 € et de 100 €, nous souhaitons à nouveau vous aider à aborder cette période festive avec un peu plus de sérénité.

Le **SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024, DE 9H À 12H**, dans les bureaux de vote de la ville, chaque foyer pecquencourtois pourra se voir attribuer un chéquier d'un montant de 100 €, toujours sans condition de revenus.

UNE NOUVELLE CAMPAGNE D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR TOUS LES FOYERS

Afin d'assurer le bon déroulement de la distribution, **CETTE OPÉRATION NÉCESSITE UNE NOUVELLE INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR TOUS LES FOYERS, MÊME EN CAS D'INSCRIPTION L'AN DERNIER.**

Pour bénéficier de cette aide de 100 €, je vous invite donc à vous inscrire dès à présent, et ce **JUSQU'AU 20 NOVEMBRE**, via internet ou en déposant le formulaire directement à l'accueil de la Mairie avec les justificatifs nécessaires. Comme pour les précédents, son utilisation sera possible exclusivement chez les commerçants de la ville, alimentaires ou non, participant à l'opération.

ENSEMBLE, RESTONS SOLIDAIRES DANS UN CONTEXTE DIFFICILE

Soyez en assurés : nous poursuivons notre travail dans le respect des engagements qui ont été pris lors des dernières élections municipales en souhaitant être au quotidien à vos côtés.

À la veille des fêtes de fin d'année donc, avec mes collègues élus, nous espérons que la délivrance de ce nouveau chéquier vous permettra de vivre des moments conviviaux et joyeux en famille et/ou vous aidera à faire face aux difficultés du quotidien.

Fidèlement à vos côtés,
Joël PIERRACHE,
Maire de Pecquencourt.



VILLE DE
PECQUENCOURT

OBTENIR SON CHÉQUIER EN 3 ÉTAPES



1

Je vérifie mon éligibilité

Le chéquier est réservé aux habitants de Pecquencourt*.



2

Je m'inscris en Mairie ou en ligne

Avec une pièce d'identité valide et un justificatif de domicile**.

3



Je récupère le chéquier de 100 € dans mon bureau de vote le samedi 30 novembre de 9h à 12h.

INFOS PRATIQUES

- Un seul chéquier par habitation.
- Les chéquiers sont **à utiliser avant le 28 février 2025**.
- Le règlement d'utilisation et les commerçants participants seront à retrouver sur le site internet de la ville : www.pecquencourt.fr.

INSCRIPTION
EN LIGNE



* Propriétaire et/ou locataire, sans condition de revenus. Les propriétaires non-résidents ne pourront prétendre au dispositif.

** Facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de box internet – pas de téléphonie, datant de moins de 3 mois et au même nom que la pièce d'identité.



VILLE DE
PECQUENCOURT

www.pecquencourt.fr | Page Facebook officielle : Ville de Pecquencourt

COUPON RÉPONSE à rendre avant le 20 novembre 2024.

Monsieur/Madame

N° de rue Rue

N° d'appartement N° d'étage

Téléphone

Adresse e-mail

Propriétaire Locataire

Êtes-vous inscrit(e) sur les listes électorales ? Oui Non

Je joins mon justificatif de domicile de moins de 3 mois et ma pièce justificative d'identité.